

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie le vendredi 16 septembre 2016 à 20 heures sous la présidence de Monsieur CHAINEAUD Jean –Pierre Maire.

Présents : Mesdames HOUSSAYE, NIQUE, DELANDE, NABBEN, BILLEREY,
Messieurs CHACON, MELLIER, LHUISSIER.

Absents : Monsieur DUCHAUDE donne pouvoir à Monsieur LHUISSIER
Madame BOULLET donne pouvoir à Madame DELANDE
Monsieur RICHARD donne pouvoir à Monsieur CHAINEAUD
Madame MENOUE
Madame FERNANDEZ

Secrétaire de mairie : Monsieur de LAROSIERE

ECOLE

Suite à la mise en place d'un regroupement pédagogique avec la commune de FRESNEAUX MONTCHEVREUIL la répartition des classes s'est faite ainsi :

Ecole de FRESNEAUX MONTCHEVREUIL

2 classes maternelles

Une classe de CP

Ecole du MESNIL THERIBUS

Une classe de CE1 CE2

Une classe de CE2 CM1

Une classe de CM1 CM2

A partir du mois de janvier, une cantine devrait être implantée à l'école de FRESNEAUX MONTCHEVREUIL.

TRAVAUX

Eglise

Le devis de la deuxième tranche des travaux de l'église qui s'élève à 17 613 euros, a été signé. Une partie des travaux de restauration des combes est pris en charge par l'assurance.

Ancienne maternelle

La cave du bâtiment a été comblée pour solidifier la structure du bâtiment.

Le coût des travaux d'aménagement de l'intérieur pour en faire un endroit de stockage se monte à 6500 euros.

Local du stade

L'entreprise LEROY a établi un devis de 8500 euros pour finaliser la réalisation du local du stade.

Trottoir rue Mary Cassatt

La mairie attend l'accord de subvention du Conseil Général pour commencer les travaux.

Il est prévu la pose de panneaux de stop à l'intersection de la rue Mary Cassatt et la rue de la mairie. Ainsi que de la rue Mary Cassatt et la rue de la Fontaine, mais aussi la rue Mary Cassatt et le chemin des Landes

FONDATION DU PATRIMOINE

Monsieur le Maire fait part aux conseillers que la fondation du patrimoine a recueilli 31 dons de la part des habitants du Mesnil Théribus pour la restauration de l'église.

La mairie devrait percevoir une somme de 9 940 euros de la part de la Fondation.

ADHESION DES COMMUNES DE FLEURY FRESNE LEGUILLON ET MONNEVILLE AU SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DES SABLONS.

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité l'adhésion des communes de Fleury, Fresnes l'Eguillon et Monneville au syndicat mixte d'Assainissement Des Sablons.

RETROCESSION DE VOIRIES

Suite à la délibération du 12 décembre 2014 approuvant le transfert dans le domaine communal de la voirie, des espaces verts, et des réseaux concernant les résidences des Acacias et des Merisiers à l'euro symbolique.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu de la SAHLM du département de l'Oise la demande de paiement des frais des actes de rétrocession. Les frais de géomètre sont à la charge de la SAHLM. L'acte sera régularisé par Maître PLASKOWSKI, notaire à Saint Germer de Fly.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré émet un avis favorable au paiement des frais d'acte notarial.

PROTOCOLE ADMINISTRATIF

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le protocole définitif pour clore le litige de la classe maternelle qui oppose la commune à l'architecte.

CONCESSION DE CIMETIERE

Suite à une demande de la perception, le Conseil municipal précise que le montant d'une concession de cimetière pour une durée de 99 ans est fixé à 110 euros.

ARRETE D'ELAGAGE

Le conseil municipal donne son accord à Monsieur le Maire pour la publication d'un arrêté d'élagage sur le territoire de la commune.

Le Maire lève la séance à 22 heures 30.

MANIFESTATIONS

Voyage des anciens à LONGUEUIL ANNEL départ le mercredi 12 octobre à 8 h 30
Devant la mairie

Soirée cubaine avec repas et danseuse le samedi 22 octobre à 19 h 30

Bourses aux plantes sur la place communale le samedi 5 novembre de 14 à 17 heures

Conférence Mary Cassatt au Moulin Vert le samedi 5 novembre à 20 heures

Soirée Beaujolais nouveau le samedi 19 novembre

Arbre de Noël des enfants le samedi 17 décembre à 15 heures

Distribution des colis au domicile des seniors le samedi 17 décembre de 10 heures à 13 heures

RAPPEL

ENCOMBRANTS LE VENDREDI 21 OCTOBRE

RECOMMANDATION : La loi oblige à bâcher vos remorques lorsque vous transportez des déchets à la déchèterie

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL EST FIXE AU VENDREDI 9 DECEMBRE 2016